



Programme d'Intérêt Général Habitat – 2^{ème} tranche

Les permanences du Pact'Dordogne

Lors de permanences des techniciens du Pact'Dordogne vous assisterons gratuitement pour le montage de votre dossier qui sera instruit par l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat avant déblocage des subventions.

Ces permanences sont :

RIBERAC : Maison du Département
Le 2^{ème} et 4^{ème} mardi de chaque mois de 9h30 à 12 h00.

VERTEILLAC : Mairie de Verteillac
Le 1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois de 9h30 à 12 h00.

TOCANE ST APRE : Mairie de Tocane St Apre
Le 1^{er} et 3^{ème} jeudi de chaque mois de 9h30 à 12 h00.

SAINT AULAYE : Salle des Associations, Place du Champ de Foire
Le 2^{ème} jeudi de chaque mois de 9h30 à 12h00.

LA ROCHE CHALAIS : Mairie annexe
Le 4^{ème} jeudi de chaque mois de 14h00 à 16h30.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter :

- Le Pact' Dordogne tél : 05.53.06.81.20
- Le chargé de mission de la Communauté de Communes du Pays de St Aulaye ayant en charge ce dossier : Jean Claude NORBERT tél : 06.74.47.24.47